

L'expertise au service des élus locaux

Qualiopi 
processus certifié

 **RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**

La certification qualité a été délivrée au
titre de la catégorie d'action suivante :
- Actions de formation

Catalogue de formations



Agréé depuis février 2026 pour former les élus locaux, l'ADIAJ propose une offre de formation structurée autour de plusieurs axes, en lien avec les compétences exercées par les élus et les enjeux des collectivités territoriales.



Nos 4 axes de formation pour les élus locaux



Prise en main du mandat

Comprendre son rôle, ses responsabilités et le fonctionnement des collectivités



Éthique et responsabilités

Sécuriser ses décisions et prévenir les risques juridiques



Finances et fiscalité locales

Piloter les finances et prendre des décisions éclairées



Management & RH

Encadrer, mobiliser et accompagner les équipes



L'ADIAJ, c'est...

- ✓ Un organisme de formation créé en 1989 par des fonctionnaires et des élus
- ✓ + 3 000 d'apprenants formés chaque année
- ✓ + 150 formateurs expérimentés
- ✓ Un organisme certifié Qualiopi
- ✓ 88% d'apprenants satisfaits (*année 2025*)

Des formations en intra, adaptées à votre réalité d' élu

Toutes les formations de ce catalogue peuvent être dispensées en Intra dans vos locaux.

Parce que chaque collectivité est unique, l'ADIAJ Formation vous propose des formations personnalisées, conçues pour répondre à vos enjeux spécifiques et à votre contexte local.

Des contenus sur- mesure

Nous adaptons les thématiques, les cas pratiques et les exemples à vos problématiques réelles : organisation des services, projet de mandat, relations élus/administration, finances locales...

Une organisation flexible

- Nous nous ajustons à vos contraintes d'élus :
- Formations en journée, en soirée ou le week-end
 - Formats courts ou intensifs
 - En présentiel ou à distance

Un collectif d'élus formé ensemble

Former votre équipe (maire, adjoints, conseillers) permet de créer une culture commune, de sécuriser les décisions et de gagner en efficacité dans l'action publique.

Des cas concrets issus de votre territoire

Nos intervenants travaillent à partir de vos documents, de vos projets et de vos situations réelles pour garantir une application immédiate.

Un accompagnement opérationnel

Au-delà de la formation, nous vous apportons des outils, des méthodes et des repères directement mobilisables dans votre mandat.

Des experts de la gestion locale

Nos formateurs sont d'anciens DGS, DRH, juristes ou consultants spécialisés, qui connaissent parfaitement les réalités des collectivités et les attentes des élus.

Un besoin spécifique ?

Nous construisons avec vous une formation 100 % adaptée à vos enjeux et à votre calendrier.

Actualité

La réforme du statut de l' élu local : décryptage P. 5

Réussir son mandat d' élu local : l' essentiel pour bien démarrer P. 7

Du projet électoral au projet de mandat et embarquer l' administration P. 8

Anticiper les grands enjeux sociétaux et territoriaux 2026-2032 P. 9

Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales : comprendre et agir efficacement P. 10

Intercommunalités : organisation, compétences et coopérations P. 11

Sécuriser ses décisions : les bases du contrôle des actes des collectivités P. 12

Panorama des usages de l' intelligence artificielle (IA) dans l' action publique locale P. 13

Transition écologique locale : agir concrètement à l' échelle de sa collectivité P. 14

Économie circulaire et gestion des déchets : quels leviers d' action pour les élus locaux ? P. 15

AXE 2

Éthique et responsabilités

Élu responsable : comprendre vos devoirs, droits et obligations P. 17

Laïcité et neutralité : comprendre et agir sans faux pas P. 18

Prévenir les conflits d' intérêts P. 19

Décider sans risque : sécuriser ses prises de décision publiques P. 20

Budget local : comprendre les bases pour décider en connaissance de cause P. 21

Fiscalité et financements : comprendre les mécanismes et les leviers P. 22

Décisions financières : les clés pour analyser et décider P.23

Budget et fiscalité : questions-réponses avec un expert P. 24

L' élu employeur : les clés pour bien manager ses équipes P. 26

Comprendre les fondamentaux RH pour gérer les agents territoriaux P. 27

Piloter les ressources humaines locales : stratégies et outils P. 28

Réorganiser l' administration de sa collectivité : méthodes et leviers P. 29

Conduire des réunions et animer ses équipes P. 30

Gestion des conflits et médiation locale P. 31

Intelligence Artificielle (IA) et gestion RH dans les collectivités : outils, enjeux, vigilance P. 32

Résoudre les problématiques de votre collectivité grâce au co-développement P. 33

Prise de parole en public : convaincre, informer et représenter sa collectivité P. 34

AXE 3

Finances locales, budget et fiscalité

AXE 4

Management & RH

La réforme du statut de l' élu local : décryptage



Objectifs :

- Connaître les mesures incitant les citoyens à se présenter à des mandats électifs.
- Mieux appréhender les nouveaux dispositifs mis en place pour faciliter l'exercice d'un mandat d' élu local.
- Savoir aborder les différents mécanismes d'accompagnement de la fin d'un mandat électif.

Parcours pédagogique :

• **Faciliter l'engagement.**

- La charte de l' élu local.
- Le droit à l'information des candidats.
- Le congé électif.
- Un statut de l' élu étudiant.
- Les dispositions en faveur des élus porteurs de handicap.

• **Sécuriser l'exercice.**

- La revalorisation des indemnités.
- La dotation particulière élu local.
- La conciliation de l'exercice du mandat avec la poursuite d'une activité professionnelle.
- La conciliation entre le mandat d' élu local et la vie personnelle.
- Le congé de formation des élus.
- Les nouvelles règles déontologiques : le conflit d'intérêt, la protection fonctionnelle, l'obligation de déclaration des dons, avantages et invitations.

• **Accompagner la fin du mandat.**

- La validation des acquis de l'expérience.
- L'allocation différentielle de fin de mandat.
- Le contrat de sécurisation de l'engagement.
- La sécurisation des élus privés d'activité professionnelle.
- La retraite des exécutifs locaux et des élus délégués.

Durée : demi-journées (3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Tout agent concerné par la réforme du statut des élus locaux.

Intervenant : Professionnel expérimenté dans l'accompagnement des élus

Tarifs (net de taxes) : 270 €/personne



Prochaines dates INTER :

A découvrir prochainement

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

AXE 1 Prise de mandat et cadre institutionnel

7 formations pour
comprendre les
fondamentaux du
mandat et agir
efficacement dès le
début

**Réussir son mandat d'élu local :
l'essentiel pour bien démarrer**

**Du projet électoral au projet de
mandat et embarquer
l'administration**

**Anticiper les grands enjeux
sociétaux et territoriaux
2026-2032**

**Organisation et fonctionnement
des collectivités territoriales :
comprendre et agir efficacement**

**Intercommunalités :
organisation, compétences et
coopérations**

**Sécuriser ses décisions : les bases
du contrôle des actes des
collectivités**

**Panorama des usages de
l'intelligence artificielle (IA) dans
l'action publique locale**

**Transition écologique locale : agir
concrètement à l'échelle de sa
collectivité**

**Économie circulaire et gestion
des déchets : quels leviers
d'action pour les élus locaux ?**

Réussir son mandat d'élu local : l'essentiel pour bien démarrer

Objectifs :

- Comprendre le cadre légal et institutionnel de leur mandat
- Identifier leurs droits, devoirs et responsabilités
- Maîtriser les règles essentielles de fonctionnement d'un conseil municipal/intercommunal
- Adopter des bonnes pratiques pour communiquer et représenter leurs électeurs
- Gérer les enjeux relationnels avec les habitants, les collègues élus et les services
- Prioriser leurs actions pour les premiers mois du mandat



Parcours pédagogique :

1. Les bases du mandat d'élu

- Cadre légal et organisation des collectivités
- Droits, devoirs et responsabilités (civiles, pénales, éthiques)

2. Fonctionnement des instances locales

- Rôle du conseil municipal et des intercommunalités
- Processus de décision et délégations

3. Communiquer et représenter

- Relations avec habitants, médias, réseaux sociaux et services municipaux
- Bonnes pratiques pour gérer attentes et tensions

4. Prioriser et organiser son action

- Identifier les projets prioritaires
- Trouver l'équilibre entre mandat, vie pro et vie perso
- Élaboration d'un plan d'action des 100 premiers jours

5. Les pièges à éviter & bonnes pratiques

- Isolement, surpromesses, conflits d'intérêts.



Durée : deux demi-journées (2* 3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus municipaux, conseillers communautaires

Intervenant : Professionnel expérimenté dans l'accompagnement des élus

Tarifs (net de taxes) : 540 €/personne

Prochaines dates INTER :

En visio, le 20 et le 27 avril 2026, de 9h à 12h30

En présentiel à Paris, le 3 juin 2026, de 9h à 12h30

En visio, les 26 et 30 juin 2026, de 13h30 à 17h00

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Du projet électoral au projet de mandat et embarquer l'administration

Objectifs :

- Transformer les engagements de campagne en un projet de mandat clair et opérationnel
- Aligner élus, direction générale et services administratifs autour d'objectifs communs
- Mettre en place des outils de suivi pour piloter l'avancement des priorités politiques.



Parcours pédagogique :

1. Clarifier la vision politique

- Identifier les engagements prioritaires du programme électoral
- Définir des objectifs stratégiques et mesurables

2. Aligner l'administration et les élus

- Rôles respectifs des élus, du DGS et des services
- Construire une feuille de route partagée
- Techniques de mobilisation et de communication interne

3. Mettre en place un pilotage efficace

- Suivi des projets : tableaux de bord et indicateurs
- Gérer les arbitrages et les ajustements en cours de mandat.



Durée : deux demi-journées (2* 3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Maires, adjoints, conseillers délégués et présidents d'intercommunalité

Intervenant : Professionnel expérimenté aguerri de l'action territoriale

Tarifs (net de taxes) : 540 €/personne



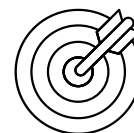
Prochaines dates INTER :

En visio, le 2 et le 8 juin 2026, de 9h à 12h30

En visio, le 17 et le 24 juillet 2026, de 9h à 12h30

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Anticiper les grands enjeux sociétaux et territoriaux 2026-2032



Objectifs :

- Identifier les tendances majeures qui vont impacter les territoires dans les prochaines années
- Anticiper les évolutions démographiques, environnementales, économiques et technologiques
- Intégrer ces enjeux dans la stratégie locale et le projet de mandat

Parcours pédagogique :

1. Cartographier les grands défis à venir

- Transition écologique et énergétique
- Évolutions démographiques et sociales
- Transformation numérique et innovations

2. Analyser l'impact sur les collectivités

- Adaptation des services publics
- Nouvelles attentes des habitants et acteurs économiques
- Évolutions réglementaires et budgétaires

3. Construire une vision prospective pour son territoire

- Élaboration de scénarios prospectifs
- Définir des priorités stratégiques locales
- Intégrer ces tendances dans les projets de mandat



Durée : une demi-journée (3h00)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Maires, présidents d'intercommunalité, conseillers exécutifs

Intervenant : Un expert des dynamiques sociétales et territoriales.

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 6 juillet 2026, de 9h à 12h

En visio, le 28 septembre 2026, de 9h à 12h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Organisation et fonctionnement des collectivités territoriales : comprendre et agir efficacement



Objectifs :

- Identifier les différents niveaux de collectivités et leurs missions
- Comprendre les mécanismes de gouvernance locale
- Situer le rôle des élus dans le fonctionnement institutionnel

Parcours pédagogique :

1. Panorama des collectivités territoriales

- Compétences et budgets des communes, départements et régions

2. Répartition des compétences

- Services publics locaux : urbanisme, voirie, action sociale, culture

3. Fonctionnement des organes délibérants

- Organisation des conseils, commissions et instances associées

4. Relations avec l'État

- Rôle du préfet, coordination et contrôles



Durée : une demi-journée (3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus souhaitant renforcer leur compréhension du cadre institutionnel

Intervenant : Spécialiste du fonctionnement territorial

Tarifs (net de taxes) : 270 €/personne



Prochaines dates INTER :

En Visio, le 16 avril 2026, de 9h à 12h30

En Visio, le 16 juin 2026, de 9h à 12h30

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Intercommunalités : organisation, compétences et coopérations



Objectifs :

- Comprendre le rôle et le fonctionnement des intercommunalités
- Identifier les compétences transférées et celles conservées par les communes
- Développer des stratégies de coopération locale efficaces

Parcours pédagogique :

1. Panorama des intercommunalités

- EPCI, communautés de communes, d'agglomération, métropoles : définitions et différences
- Gouvernance et représentativité des communes

2. Compétences des intercommunalités

- Eau, assainissement, déchets, développement économique, mobilité
- Impacts financiers et politiques des transferts de compétences

3. Coopération et relations communes/interco

- Exemples d'actions mutualisées - Bonnes pratiques pour gérer les tensions et divergences

4. Cas pratiques

- Analyse de projets intercommunaux réussis et des points de vigilance



Durée : une demi-journée (3h00)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus municipaux, conseillers communautaires, présidents d'interco

Intervenant : Un spécialiste de l'intercommunalité et de l'action locale

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En Visio, le 18 juin 2026, de 14h à 17h

En Visio, le 28 juillet 2026, de 9h à 12h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Sécuriser ses décisions : les bases du contrôle des actes des collectivités

Objectifs :

- Comprendre le processus de contrôle de légalité
- Identifier les actes soumis à transmission obligatoire
- Prévenir les risques juridiques et sécuriser ses décisions



Parcours pédagogique :

1. Typologie des actes soumis au contrôle

- Délibérations, arrêtés, marchés publics, conventions

2. Rôle de la préfecture

- Contrôle a priori et a posteriori

3. Cas pratiques

- Analyse d'actes rejetés et bonnes pratiques

4. Outils pour simplifier le suivi

- Solutions numériques, dématérialisation et archivage



Durée : une demi-journée (3h00)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus municipaux, conseillers communautaires

Intervenant : Professionnel expérimenté du secteur public local

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En Visio, le 4 mai 2026, de 9h à 12h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Panorama des usages de l'intelligence artificielle (IA) dans l'action publique locale

Objectifs :

- Découvrir les outils et applications d'IA déjà utilisés par certaines collectivités
- Identifier les bénéfices concrets pour l'action publique
- Comprendre les enjeux éthiques, juridiques et organisationnels



Parcours pédagogique :

1. Introduction à l'IA et ses concepts clés

- Définitions, tendances et innovations

2. Exemples d'usages dans les collectivités

- Gestion des demandes citoyennes
- Optimisation énergétique, voirie, stationnement
- Communication locale et participation citoyenne

3. Outils accessibles en fonction de la taille des collectivités

- IA pour la rédaction, la gestion documentaire, le suivi des projets ☒☒4. Enjeux éthiques et réglementaires
- RGPD, transparence, lutte contre les biais
- Bonnes pratiques pour une IA responsable



Durée : une demi-journée (3h00)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus, adjoints, responsables de commissions

Intervenant : Un expert de l'IA appliquée au secteur public

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En Visio, le 7 octobre 2026, de 14h à 17h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Transition écologique locale : agir concrètement à l'échelle de sa collectivité

Objectifs :



- Identifier les compétences et responsabilités de la commune en matière de transition écologique
- Repérer les principaux leviers d'action à la disposition des élus
- Intégrer les enjeux environnementaux dans les politiques publiques locales
- Identifier les dispositifs d'accompagnement et de financement mobilisables

Parcours pédagogique :

1. Les compétences des collectivités au service de la transition écologique

- Les responsabilités des communes et intercommunalités.
- Les principaux cadres réglementaires et politiques publiques.

2. Comprendre les enjeux de la transition écologique

- Adaptation au changement climatique et résilience des territoires.
- Sobriété énergétique, biodiversité, gestion des ressources et économie circulaire.
- Les attentes des citoyens et les évolutions des pratiques locales.

3. Les leviers d'action des élus

- Bâtiments publics et performance énergétique.
- Mobilités durables et aménagement des espaces publics.
- Gestion de l'eau, des déchets et des espaces naturels.
- Achats publics responsables et exemplarité de la collectivité.

4. Financer les projets de transition

- Panorama des aides et dispositifs de financement.
- Identifier les partenaires techniques et institutionnels.
- Prioriser les actions selon les moyens de la collectivité.



Durée : une demi-journée (3h30)

Effectif : 14 personnes maximum

Public : Élus, adjoints, responsables de commissions

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Économie circulaire et gestion des déchets : quels leviers d'action pour les élus locaux ?

Objectifs :

- Comprendre les principes de l'économie circulaire et leur application à l'échelle locale
- Identifier les compétences des collectivités en matière de prévention et de gestion des déchets
- Repérer les leviers d'action permettant de réduire les déchets et d'améliorer leur valorisation
- Intégrer ces enjeux dans les politiques publiques locales



Parcours pédagogique :

1. Comprendre l'économie circulaire

- Les grands principes : prévenir, réemployer, réparer, recycler et valoriser
- Les évolutions réglementaires et les objectifs nationaux
- Les bénéfices pour les collectivités et les habitants

2. Les compétences des collectivités en matière de déchets

- Répartition des compétences entre communes, intercommunalités et syndicats
- Organisation du service public de gestion des déchets
- Les obligations des collectivités

3. Les leviers d'action des élus

- Prévention et réduction des déchets
- Tri, collecte et valorisation
- Développement du réemploi et de la réparation
- Achats publics responsables et économie circulaire dans les marchés publics
- Sensibilisation des habitants et mobilisation des acteurs locaux

4. Construire une stratégie locale

- Identifier les priorités selon les caractéristiques du territoire
- Mobiliser les partenaires et les financements
- Exemples de réalisations inspirantes dans des collectivités

Durée : une demi-journée (3h30) 

Effectif : 14 personnes maximum

Public : Élus locaux, vice-présidents et adjoints en charge de l'environnement, de la transition écologique ou de la gestion des déchets.

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

AXE 2

Éthique et responsabilités

4 formations pour
sécuriser vos pratiques
et exercer votre mandat
en toute sérénité

**Élu responsable : comprendre vos
devoirs, droits et obligations**

**Laïcité et neutralité : comprendre
et agir sans faux pas**

Prévenir les conflits d'intérêts

**Décider sans risque : sécuriser
ses prises de décision publiques**

Élu responsable : comprendre vos devoirs, droits et obligations



Objectifs :

- Connaître le cadre légal encadrant l'action des élus locaux
- Identifier les droits, devoirs et responsabilités de l'élu
- Adopter une posture respectueuse de l'intérêt général et des principes de transparence
- Prévenir les situations à risque (conflits d'intérêts, manquements éthiques, etc.)

Parcours pédagogique :

1. Le statut de l'élu : droits et obligations

- Indemnités, protection juridique, incompatibilités

2. Responsabilités de l'élu

- Civiles, pénales, financières et disciplinaires

3. Principes fondamentaux de l'action publique

- Égalité, transparence, impartialité, exemplarité

4. Outils pour sécuriser sa pratique

- Référent déontologue, charte d'éthique, procédures internes



Durée : Une demi-journée (3.30 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus locaux en début ou cours de mandat

Intervenant : Un expert du statut de l'élu et de l'éthique publique

Tarifs (net de taxes) : 270 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 23 avril 2026, de 9h à 12h30

En visio, le 18 juin 2026, de 9h à 12h30

En visio, le 18 septembre 2026, de 9h à 12h30

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Laïcité et neutralité : comprendre et agir sans faux pas



Objectifs :

- Comprendre le principe de laïcité et ses implications dans l'action publique
- Identifier les obligations de neutralité des élus et des agents
- Gérer les situations sensibles ou conflictuelles liées aux convictions religieuses
- Adopter une communication claire et sécurisée sur ces sujets

Parcours pédagogique :

1. Les fondements juridiques de la laïcité

- Constitution, loi de 1905, jurisprudences clés

2. Neutralité dans les services publics

- Rôle des élus employeurs, encadrement des agents

3. Cas pratiques et mises en situation

- Subventions associatives, cérémonies publiques, signes religieux

4. Clés pour prévenir les tensions

- Messages clairs, chartes internes et médiation locale



Durée : Une demi-journée (3 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Maires, adjoints, conseillers municipaux, présidents d'intercommunalité

Intervenant : Un expert de la laïcité et du cadre républicain

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 26 juin 2026, de 14h à 17h

En visio, le 16 novembre 2026, de 9h à 12h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Prévenir les conflits d'intérêts



Objectifs :

- Comprendre les risques de corruption et les sanctions associées
- Identifier les situations de conflits d'intérêts et adopter les bons réflexes
- Mettre en place des outils internes pour sécuriser la prise de décision
- Renforcer la transparence dans la gestion locale

Parcours pédagogique :

1. Définir les situations à risque

- Corruption, favoritisme, prise illégale d'intérêts

2. Identifier et prévenir les conflits d'intérêts

- Exemples concrets : attribution de marchés, subventions, recrutements

3. Outils et bonnes pratiques

- Déclarations d'intérêts, référent déontologue, chartes locales

4. Études de cas

- Décisions annulées, jurisprudences marquantes, retours d'expérience



Durée : Une demi-journée (3.30 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus décisionnaires, membres des commissions d'appel d'offres

Intervenant : Un expert de l'éthique publique et de la prévention des risques

Tarifs (net de taxes) : 270 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 29 mai 2026, de 9h à 12h30

En visio, le 29 octobre 2026, de 9h à 12h30

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Décider sans risque : sécuriser ses prises de décision publiques



Objectifs :

- Identifier les zones de vigilance lors des délibérations et arbitrages
- Analyser les impacts juridiques et éthiques des décisions
- Adopter les bonnes pratiques pour sécuriser les procédures
- Utiliser les outils disponibles pour anticiper les contentieux

Parcours pédagogique :

1. Les risques liés à la prise de décision

- Subventions, marchés publics, urbanisme, attribution de locaux

2. La transparence de l'action publique

- Obligations d'information, accès aux documents, traçabilité

3. Sécuriser la procédure

- Préparer les délibérations, informer le conseil, consulter les bons acteurs

4. Outils d'aide à la décision

- Guides pratiques, modèles de délibérations, checklists



Durée : Une demi-journée (3 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Maires, adjoints, conseillers municipaux, présidents de commissions

Intervenant : Un expert de la décision publique sécurisée

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 2 juillet 2026, de 14h à 17h

En visio, le 17 novembre 2026, de 14h à 17h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

AXE 3

Finances locales, budget et fiscalité

4 formations pour
maîtriser les enjeux
financiers et éclairer vos
décisions budgétaires

**Budget local : comprendre les
bases pour décider en
connaissance de cause**

**Fiscalité et financements :
comprendre les mécanismes et
les leviers**

**Décisions financières : les clés
pour analyser et décider**

**Budget et fiscalité : questions-
réponses avec un expert**

Budget local : comprendre les bases pour décider en connaissance de cause

Objectifs :

- Comprendre le processus budgétaire d'une collectivité
- Identifier les sources de financement et les contraintes légales
- Savoir lire et interpréter un budget communal ou intercommunal
- Être capable de participer activement aux votes budgétaires



Parcours pédagogique :

1. Introduction au budget local

- Structure, équilibre et calendrier budgétaire

2. Recettes et dépenses

- Fiscalité locale, dotations de l'État, subventions et financements externes

3. Le rôle de l'élu dans la préparation et le vote

- Étude de cas : débat budgétaire et arbitrages

4. Outils pratiques

- Fiches synthétiques pour analyser un budget
- Indicateurs clés et points de vigilance



Durée : deux demi-journées (2* 3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus débutants ou souhaitant renforcer leurs compétences budgétaires

Intervenant : Un expert des finances publiques locales

Tarifs (net de taxes) : 540 €/personne

Prochaines dates INTER :

En visio, le 21 et le 28 avril 2026, de 13h30 à 17h

En visio, le 2 et le 9 juin 2026, de 9h à 12h30

En visio, le 1er et le 8 octobre 2026, de 9h à 12h30

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Fiscalité et financements : comprendre les mécanismes et les leviers

Objectifs :

- Comprendre la fiscalité locale et ses mécanismes
- Identifier les ressources propres et les financements de projets
- Savoir anticiper les impacts des décisions fiscales sur la collectivité



Parcours pédagogique :

- Les impôts locaux et dotations de l'État
- Les financements de projets et subventions
- Évaluation et suivi de l'impact des décisions fiscales
- Étude de cas pratique : simulation de répartition de taxes et impacts sur le budget communal



Durée : Une demi-journée (3 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus membres des commissions finances ou concernés par la fiscalité

Intervenant : Un expert de la fiscalité locale et des finances publiques

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 7 mai 2026, de 9 à 12h

En visio, le 16 juin 2026, de 9h à 12h

En visio, le 13 octobre 2026, de 9h à 12h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Décisions financières : les clés pour analyser et décider

Objectifs :

- Comprendre les mécanismes financiers des marchés publics et investissements
- Savoir analyser la viabilité d'un projet avant décision
- Utiliser les outils numériques pour le suivi budgétaire



Parcours pédagogique :

1. Investissements et fonctionnement

- Principes de l'équilibre budgétaire, plans pluriannuels d'investissement

2. Marchés publics et contrôle financier

3. Outils de suivi et de pilotage

- Tableaux de bord, logiciels de gestion et indicateurs financiers

4. Cas pratiques

- Analyse d'un projet d'investissement et simulation de vote



Durée : Une demi-journée (3 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus responsables des commissions finances et projets

Intervenant : Un expert des finances publiques locales.

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 16 juin 2026, de 14h à 17h

En visio, le 17 novembre 2026, de 9h à 12h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Budget et fiscalité : questions-réponses avec un expert



Objectifs :

- Répondre aux questions concrètes des élus sur leur budget et fiscalité
- Clarifier les points complexes ou sensibles
- Développer la confiance pour prendre des décisions éclairées

Parcours pédagogique :

1. Session questions-réponses ouverte

- Lecture de documents budgétaires réels
- Cas pratiques soumis par les participants

2. Échanges entre élus sur leurs pratiques

3. Synthèse des points clés et recommandations pratiques



Durée : Une demi-journée (2 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Tous les élus concernés par la gestion financière

Intervenant : Un spécialiste des finances locales.



Uniquement en INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

AXE 4 Management & RH

8 formations pour piloter vos équipes et renforcer votre posture d' élu employeur

L' élu employeur : les clés pour bien manager ses équipes

Comprendre les fondamentaux RH pour gérer les agents territoriaux

Piloter les ressources humaines locales : stratégies et outils

Réorganiser l' administration de sa collectivité : méthodes et leviers

Conduire des réunions et animer ses équipes

Gestion des conflits et médiation locale

Intelligence Artificielle (IA) et gestion RH dans les collectivités : outils, enjeux, vigilance

Résoudre les problématiques de votre collectivité grâce au co-développement

Prise de parole en public : convaincre, informer et représenter sa collectivité

L'élu employeur : les clés pour bien manager ses équipes



Objectifs :

- Comprendre le rôle de l'élu employeur
- Développer une posture de management adaptée aux agents territoriaux
- Savoir piloter les équipes et accompagner les collaborateurs

Parcours pédagogique :

1. Le rôle et les responsabilités de l'élu employeur

- Cadre légal, obligations et relations avec le Directeur Général des Services (DGS)

2. Posture et leadership

- Styles de management et bonnes pratiques
- Communication avec les agents et animation d'équipe

3. Accompagnement RH

- Recrutement, évaluations, entretiens, gestion des carrières

4. Cas pratiques et mises en situation

- Simulation d'entretien individuel
- Analyse de situations conflictuelles



Durée : deux demi-journées (2* 3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus employeurs, maires, adjoints et présidents d'intercommunalité

Intervenant : Un expert des relations sociales et du rôle d'employeur public

Tarifs (net de taxes) : 540 €/personne

Prochaines dates INTER :

En visio, le 20 et le 21 avril 2026, de 9h à 12h30

En visio, le 22 et 23 juin 2026, de 9h à 12h30

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Comprendre les fondamentaux RH pour gérer les agents territoriaux



Objectifs :

- Comprendre le cadre juridique et statutaire des agents territoriaux
- Identifier les droits, obligations et responsabilités de l'autorité territoriale
- Savoir gérer les principales situations RH dans une collectivité.

Parcours pédagogique :

1. Le cadre statutaire de la fonction publique territoriale

- Les trois catégories (A, B, C) et leurs spécificités.
- Droits et obligations des agents. - Rôle de l'élu dans la gestion des ressources humaines.

2. Gestion des agents territoriaux

- Recrutement, avancement, formation et mobilité.
- Temps de travail, rémunérations et primes.

3. Relations sociales et dialogue interne

- Instances représentatives et concertation.
- Gestion des conflits et prévention des risques.



Durée : deux demi-journées (2* 3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Elus municipaux et intercommunaux impliqués dans la gestion RH

Intervenant : Un expert des ressources humaines territoriales

Tarifs (net de taxes) : 540 €/personne

Prochaines dates INTER :

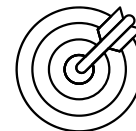
En visio, le 7 mai 2026, de 9h à 12h30 et le 29 mai 2026 de 13h30 à 17h00

En visio, le 8 juin 2026, de 9h à 12h30 et le 17 juin 2026 de 13h30 à 17h00

En visio, le 9 septembre 2026, de 9h à 12h30 et le 18 septembre 2026 de 13h30 à 17h00

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Piloter les ressources humaines locales : stratégies et outils



Objectifs :

- Définir une politique RH cohérente avec le projet de territoire.
- Utiliser les outils de pilotage RH pour suivre et anticiper les besoins.
- Accompagner le changement dans la collectivité.

Parcours pédagogique :

1. Construire une vision RH locale

- Articulation entre projet politique et gestion des agents
- Identifier les priorités RH en lien avec les enjeux territoriaux

2. Outils de pilotage et indicateurs

- Tableaux de bord RH, suivi des effectifs, masse salariale et absentéisme
- Exploiter les données pour orienter les décisions

3. Accompagner les transformations

- Gestion des mobilités internes et des compétences
- Préparer les équipes aux évolutions réglementaires et organisationnelles.



Durée : deux demi-journées (2* 3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Elus municipaux et intercommunaux chargés des ressources humaines

Intervenant : Un expert du pilotage RH territorial.

Tarifs (net de taxes) : 540 €/personne

Prochaines dates INTER :

En visio, le 22 juin et le 2 juillet 2026, de 9h à 12h30

En visio, le 1^{er} octobre 2026, de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h00

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Réorganiser l'administration de sa collectivité : méthodes et leviers

Objectifs :

- Identifier les forces et faiblesses de l'organisation actuelle
- Piloter une réorganisation administrative efficace en lien avec le projet de mandat
- Conduire le changement et accompagner les équipes



Parcours pédagogique :

1. Diagnostiquer l'organisation actuelle

- Cartographier les services et processus
- Identifier les dysfonctionnements et zones de tension

2. Construire une nouvelle organisation

- Définir les objectifs de la réorganisation : efficacité, qualité de service, simplification
- Redéfinir les périmètres, responsabilités et circuits décisionnels.

3. Accompagner la conduite du changement

- Communiquer sur le projet auprès des agents
- Mobiliser les managers et limiter les résistances
- Suivre et ajuster la réorganisation après sa mise en place.



Durée : deux demi-journées (2* 3h30)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Elus exécutifs, présidents d'intercommunalité, adjoints aux RH et à l'organisation des services

Intervenant : Un expert de la transformation et de l'organisation publiques

Tarifs (net de taxes) : 540 €/personne



Prochaines dates INTER :

En visio, le 6 et le 13 novembre 2026, de 9h à 12h30

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Conduire des réunions et animer ses équipes



Objectifs :

- Maîtriser l'animation de réunions et de groupes de travail
- Optimiser la coordination avec les agents et les élus
- Favoriser l'engagement et la participation des collaborateurs

Parcours pédagogique :

1. Techniques d'animation de réunions

- Préparation, déroulement et compte-rendu

2. Gestion de groupes et dynamique d'équipe .

- Identifier les rôles et postures des participants
- Encourager la participation et la prise de décision

3. Outils de collaboration

- Supports visuels, tableaux de suivi, outils numériques

4. Mises en situation

- Simulation d'un conseil municipal ou comité de pilotage



Durée : Une demi-journée (3 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Élus municipaux et intercommunaux responsables d'équipes

Intervenant : Un expert de l'animation d'équipes et de la communication managériale

Tarifs (net de taxes) : 240 €/personne

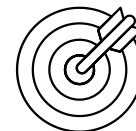


Prochaines dates INTER :

En visio, le 3 juillet 2026, de 9h à 12h

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Gestion des conflits et médiation locale



Objectifs :

- Identifier les sources de conflits entre élus et agents ou entre élus
- Apprendre à prévenir et gérer les tensions
- Développer des pratiques de médiation et de résolution collaborative

Parcours pédagogique :

1. Sources fréquentes de conflits dans les collectivités

- Organisation, décisions, arbitrages et relations interpersonnelles

2. Méthodes de prévention

- Communication proactive, clarification des rôles

3. Techniques de résolution et médiation

- Méthodes de négociation et approche collaborative

4. Cas pratiques

- Mise en situation d'arbitrage de conflits



Durée : Une journée (7 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Maires, adjoints, conseillers municipaux et présidents de commissions

Intervenant : Un spécialiste de la médiation et de la gestion des conflits publics.

Tarifs (net de taxes) : 540€/personne



Prochaines dates INTER :

En présentiel, le 14 octobre 2026, de 9h à 17h00

En présentiel, le 20 novembre 2026, de 9h à 17h00

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Intelligence Artificielle (IA) et gestion RH dans les collectivités : outils, enjeux, vigilance



Objectifs :

- Comprendre les apports de l'IA pour la gestion RH dans les collectivités
- Identifier les limites et risques éthiques, juridiques et opérationnels
- Découvrir des outils concrets pour optimiser le suivi et la planification RH

Parcours pédagogique :

1. Introduction à l'IA dans les ressources humaines

- Concepts clés, tendances et usages concrets

2. Outils et applications pratiques

- Recrutement, suivi des agents, planification, évaluation

3. Enjeux et vigilance

- RGPD, transparence, biais, protection des données

4. Atelier pratique

- Étude de cas et identification des usages possibles sur son territoire



Durée : Une demi-journée (3 heures)

Effectif : de 4 à 8 personnes

Public : Élus employeurs, présidents d'intercommunalité

Intervenant : Un expert de l'IA appliquée aux ressources humaines territoriales

Tarifs (net de taxes) : 240€/personne



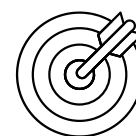
Prochaines dates INTER :

En visio, le 4 novembre 2026, de 9h à 12h00

INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Résoudre les problématiques de votre collectivité grâce au co-développement

Objectifs :



- Développer la collaboration entre élus pour mieux identifier et résoudre les problèmes locaux
- Partager expériences et bonnes pratiques entre collectivités
- Appliquer les enseignements à des projets concrets dans sa commune ou intercommunalité

Parcours pédagogique :

1. Identifier les problématiques locales

- Identifier les enjeux prioritaires et les obstacles rencontrés dans sa collectivité.
- Recueillir des situations concrètes amenées par les participants.

2. Échanges entre pairs et co-développement

- Partage d'expériences et solutions collaboratives.
- Méthodologie structurée de co-développement : problématique, consultation, plan d'actions...

3. Application sur un projet concret

- Atelier de conception de solutions pour un problème réel d'un participant.
- Élaboration d'un plan d'action concret à mettre en oeuvre dans la collectivité.



Durée : Une demi-journée (2 heures)

Effectif : de 3 à 15 personnes

Public : Elus municipaux et intercommunaux impliqués dans la gestion et le développement des projets locaux

Intervenant : Un spécialiste de l'intelligence collective territoriale



Uniquement en INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande

Prise de parole en public : convaincre, informer et représenter sa collectivité



Objectifs :

- Structurer un message clair, convaincant et adapté à son auditoire
- Adopter une posture et une communication favorisant la crédibilité et l'écoute
- Maîtriser les techniques essentielles de la prise de parole en réunion, en conseil municipal ou lors d'événements publics
- Gérer les situations de communication délicates avec sérénité

Parcours pédagogique :

1. Les fondamentaux de la prise de parole de l' élu

- Les spécificités de la communication d'un élu local
- Identifier son auditoire et adapter son discours
- Les clés d'une intervention réussie

2. Construire un message clair et impactant

- Organiser ses idées et structurer son intervention
- Captiver l'attention dès les premières minutes
- Utiliser des exemples concrets et conclure efficacement

3. Développer une posture convaincante

- Maîtriser la communication verbale et non verbale
- Gérer sa voix, son regard et sa gestuelle
- Renforcer sa présence et sa crédibilité

4. Faire face aux situations de communication sensibles

- Répondre aux questions et objections
- Gérer le stress et les imprévus
- Adapter son discours en cas de tension ou de désaccord



Durée : Une demi-journée (3h30 heures)
Effectif : 8 personnes maximum
Public : Maires, adjoints, conseillers municipaux et présidents de commissions



Uniquement en INTRA : dates et lieu à déterminer d'un commun accord, en présentiel ou en distanciel selon la demande



Consultez notre catalogue de formation

**Pour toute question,
notre équipe est à votre
disposition**

✉ adiaj@adiaj.org

☎ [01 53 39 14 14](tel:0153391414)